

## **Tribunes parues dans le Côté Croissy n°104 (Octobre - Novembre 2021)**

Croissy écologique et solidaire

### **Le château Chanorier : un avenir de plus en plus commercial ?**

Le château Chanorier et ses dépendances étant le principal patrimoine historique de notre ville, il est heureux que la municipalité en ait mené à bien la restauration et la mise en valeur, et il est aussi heureux qu'après restauration, son activité ait rempli pleinement son rôle de lieu de convivialité et de partage, grâce aux bénévoles et associations de Croissy. Nombreux sont ceux qui regrettent encore le salon de thé associatif ! et les multiples activités générées par les associations.

Au motif que Chanorier coutait cher, le château a été concédé à la société Epicure qui en a fait son centre de promotion des briques Lego. Jusqu'à récemment, Epicure ne payait pratiquement pas de loyer en numéraire, mais en animations et « œuvres d'art » lesdites œuvres d'art n'étant ni plus ni moins que des installations promotionnelles de la société Lego, que la ville s'engage à acheter comme principale rémunération de l'occupation du château, devenu le siège social de cette société. Cet état de fait est regrettable !

Ce contrat d'occupation avec Epicure se terminant en 2020, un avenant a été voté le 5 octobre 2020 - sans appel d'offre et avec l'opposition de 4 conseillers municipaux—jusqu'en décembre 2021, la principale modification étant que loyer et achats d'œuvre ou d'expositions sont désormais disjoints, ce qui est quand même la moindre des choses ! L'avenant voté va jusqu'à indemniser rétroactivement Epicure de 2170€ par mois pour la terminaison de sa facilité de stockage au centre technique municipal! On aimerait qu'une telle mansuétude se pratique envers les associations de Croissy plutôt qu'au bénéfice d'une société commerciale !

Et après décembre 2021 ? Quel sera le sort de Chanorier ?

Va-t-on continuer dans la ligne « château Lego » , ou enfin revenir à la vocation initiale de Chanorier : un lieu de convivialité et d'activités impliquant au maximum les habitants et les associations de Croissy ? Lors de la restauration du Château, notre maire avait engagé avec succès une grande opération de concertation, mais cela semble bien passée de mode, tout se décide désormais en petit comité.

Nous alertons les Croissillons avant cette échéance de décembre 2021, car s'ils ne se mobilisent pas, le patrimoine principal de notre ville leur échappera : Place aux petits arrangements et aux intérêts privés, les associations et les Croissillons iront ailleurs, on leur prépare d'ailleurs la Maison de Charité, place d'Aligre pour évacuer le château.

Les élus de la liste Croissy Écologique et Solidaire

Pour nous contacter : croissyecologiquesolidaire@laposte [dot] net [www.facebook.com/CroissyEcoSol/](https://www.facebook.com/CroissyEcoSol/)

Ensemble vivre Croissy

### **« Le meilleur pour nos enfants »**

En choisissant de nous installer ou de rester à Croissy, nous souhaitons donner à nos enfants :

Le meilleur cadre de vie, sûr et agréable,

Un voisinage bienveillant,

Les meilleures chances d'insertion professionnelle future, par l'enseignement ou par l'apprentissage,

Un large choix d'activités culturelles et sportives.

Tous ces souhaits sont parfaitement légitimes. Ils sont aussi réalistes car ils correspondent à des atouts reconnus de notre commune et de celles qui l'entourent.

Ces atouts ne sont pas venus tous seuls : ils sont le fruit de l'histoire et du travail intelligent et constant des générations successives d'habitants de notre territoire.

Mais ces atouts ne sont pas acquis pour toujours. Ils ont besoin d'être constamment entretenus, défendus, développés, en particulier par les élus et par les services de la ville. La communauté d'agglomération, ses élus et ses équipes, constituent aussi un des niveaux d'action et de décision qui contribuent significativement aux atouts de notre territoire.

Sur ses 3,44 km<sup>2</sup>, Croissy offre concrètement, entre autres atouts : les bords de Seine, l'espace Chanorier avec sa palette d'offres culturelles, le parc omnisports, un cœur de ville animé.

La qualité du cadre de vie des Croisillons dépend aussi largement des ressources partagées au niveau de notre communauté d'agglomération comme les forêts de Saint Germain et de Marly, les lacs et parcs du Vésinet et de Maisons-Laffitte... Réparties sur 38,8 km<sup>2</sup>, leur protection, leur entretien au quotidien et leur mise en valeur nous concernent tous.

Philippe Gouron pour la liste « Ensemble Vivre Croissy »

Date :  
01 octobre 2021